



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Classement sanitaire du frelon asiatique et lutte contre sa prolifération

Question écrite n° 3210

### Texte de la question

Mme Justine Gruet appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le classement sanitaire du frelon asiatique et la lutte contre la prolifération de cette espèce invasive. Cette espèce exotique envahissante a un impact majeur sur la biodiversité et la filière apicole et présente une menace de santé publique au niveau de la population. Son éradication n'est plus possible mais son impact peut être aujourd'hui restreint si des mesures efficaces sont mises en œuvre. Actuellement, l'espèce *vespa velutina* est classée comme un danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille domestique (*apis mellifera*), ce qui a permis la mise en place de mesures de surveillance et d'intervention adaptées aux compétences des collectivités locales et des apiculteurs. Les apiculteurs jurassiens avec lesquels Mme la députée a longuement échangé souhaitent aller encore plus loin et demandent que le frelon asiatique soit classé en catégorie 1 des espèces nuisibles, rendant ainsi obligatoire la destruction des nids. Ce classement permettrait de mobiliser des ressources adaptées et la mise en place d'une stratégie nationale cohérente. Cela permettrait également de favoriser la recherche scientifique sur les moyens de lutte innovants et d'engager un suivi plus précis et efficace. En systématisant la destruction des nids, cela participerait à la prévention de la menace de santé publique que représentent les piqûres, parfois mortelles, des frelons asiatiques. Elle souhaite savoir si le Gouvernement entend mettre en œuvre de nouvelles dispositions pour lutter contre l'espèce *vespa velutina*, nuisible pour la biodiversité et dangereuse pour la santé publique.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Justine Gruet](#)

**Circonscription :** Jura (3<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3210

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 janvier 2025](#), page 162